



Salaire du futur locataire peu élevé

Par **camila3147**, le **03/06/2016 à 16:49**

Bonjour,
Je suis bailleur et j'ai un couple candidat à la location qui a l'air bien sympathique mais le problème est qu'ils ne touchent pas trois fois le montant du loyer demandé. Il en sont même loin. Loyer demandé 900 euros, leurs salaires sont respectivement d'environ 1800 euros pour l'un en CDI et environ 1000 euros pour l'autre en CDD. Est-ce que je prends un risque s'ils prennent un garant, voire deux ? (Premier garant : CDI à 1800 euros environ)
Merci pour vos réponses,
Cordialement,
C.A

Par **morobar**, le **03/06/2016 à 18:54**

Bonjour,
Oui.
En sus la caution ne semble guère plus argentée que le locataire, et recourir à une seconde caution c'est doublement s'exposer à une mauvaise rédaction des actes de cautionnement d'où nullité.
Reste que la règle du triple loyer en minimum de revenus est un usage et non une loi.